



COMPTES RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de CHAMPAGNE ET FONTAINES

L'an deux mil dix huit, le vingt et un mars, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de **CHAMPAGNE ET FONTAINES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. François GIROUX**.

Étaient présents : M. François GIROUX, M. Daniel PÉRON, M. Jean-Noël VIRECOULON, M. Christophe MÈGE, Mme Martine AUPY, Mme Véronique BARRETEAU, M. Laurent BIRCKEL, M. Hervé Thierry COUTURIER, Mme Françoise ROVERE, Mme Jennifer VILLIER, M. Stéphane ZIEGLER.

Secrétaire : Mme Jennifer VILLIER.

---

**PRESENTATION ET VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017.**

Le CA 2017 du Budget de la Commune présente un excédent de 144 071.77 € auquel viendra s'ajouter le report de la clôture du Budget RTS (fait par la Trésorerie mais n'apparaissant pas en écriture, hors comptes) du montant de 688.85 € = 144 760.62 €.

Le CA 2017 du Budget Annexe du Lotissement présente un excédent de 3 134.86 €.

Le CA 2017 du Budget Assainissement présente un excédent de 14 748.68 €.

Les CA et Comptes de Gestion de la Trésorerie sont en accord (délibération suivante).

Les résultats seront repris en section de fonctionnement des budgets primitifs 2018 par délibérations annexes sur les comptes administratifs 2017 et sur l'affectation des résultats des CA.

---

**Deliberation N° MA-DEL-2018-004**

**ADOPTION DES COMPTES DE GESTION SUITE AUX VOTES DES CA 2017.**

**Votes des CA 2017, Commune - Lotissement - Assainissement.**

**Approbation des comptes de gestion du Trésorier :**

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017 ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2017 sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, sur la comptabilité des valeurs inactives.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.**

---

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018.**

- Réfections en électricité : armoire générale de la salle polyvalente (mise aux normes), chauffages de la salle du conseil (trop énergivores et 1 en panne) ; devis coût TTC 18 000 €.
  - Poursuite du projet assainissement de Fontaines : achat d'un terrain pour le dispositif épuratoire, et autres études nécessaires = prévision du financement qui sera transféré du budget de la commune à celui de l'assainissement (30 000 à 40 000 €).
  - Mise aux normes de l'Aire de jeux.
  - Puits de jour de la salle polyvalente causant des déperditions de chauffage, à remédier par double ou triple vitrage ou plexi : Faire chiffrer ces dépenses.
  - Devis à faire établir pour l'achat d'une banquetteuse (trop de réparations sur la nôtre).
-

## AFFAIRES SCOLAIRES.

Les Conseils d'école se sont prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours.

La CCPR prend en charge le surcoût d'environ 200 €/enfant.

La garderie "accueil relai transport" donne satisfaction : volonté de reconduction pour l'année scolaire prochaine.

Une délibération de prise en charge par la commune des frais de transport scolaire des enfants en primaire incombant aux parents a été prise pour l'année scolaire en cours :

\* Le conseil a décidé de reconduire cette mesure exceptionnelle pour rentrée scolaire prochaine (délibération suivante).

---

### **Délibération N° MA-DEL-2018-005**

#### **Prise en charge par la commune du coût de transport scolaire 2018-2019 des enfants du primaire, service organisé par le SMSM.**

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 19/07/2017 et questionne le Conseil sur la reconduction de cette mesure :

"Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la fermeture de notre école primaire, il y a lieu d'organiser avec le SMSM de Mareuil en Périgord les transports pour l'année 2017/2018.

Le transport scolaire ayant toujours été gratuit auparavant et le nouveau dispositif devenant payant pour les familles, il avait été convenu lors des précédentes discussions de prendre en charge, pour cette nouvelle rentrée, le coût du transport scolaire à la place des familles.

**Le Conseil Municipal est donc appelé à se prononcer sur la prise en charge du coût total du transport en bus des enfants de la commune scolarisés en classe de maternelle et primaire à Mareuil en Périgord."**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal accepte que la Commune prenne en charge le coût total du transport en bus, service organisé par le SMSM, des enfants de la commune scolarisés en classe maternelle et primaire à Mareuil en Périgord, pour l'année scolaire 2018/2019.**

---

### **FERMETURE de l'Épicerie d'Amélie.**

Communication de la lettre adressée par Amélie Clauzeau à Monsieur le Maire.

La CCPR a été avisée de la disponibilité des locaux au cas où il y aurait des personnes intéressées.

Une proposition à étudier vient d'être faite pour un commerce multiservices de produits locaux, bar-restaurant...

La boulangerie de Salles-Lavalette organisera deux tournées par semaine, le lundi et le jeudi vers 9 H 30.

Un petit marché (légumes, fromages, boucherie) sur la place de Champagne les mardis est envisagé.

---

### **REUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du JEUDI 29 MARS.**

La prochaine réunion communautaire de la CCPR se tiendra à la Salle Polyvalente de Champagne, le JEUDI 29 MARS à 18 h 30.

---

### **DATE de la prochaine réunion du Conseil.**

La prochaine réunion du Conseil sera principalement consacrée aux votes des budgets primitifs 2018.

La date fixée par le Conseil est :  
**le Mercredi 25 AVRIL à 18 H 00.**

---

\* Réunion SMSM le 27 mars à 18 h 15 à Mareuil.

\* Marchapack le samedi 31 mars.

\* Présentation du diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial engagé sur les territoires des communautés de communes du pays Ribéracois et du pays de St Aulaye, au **Cinéma de Saint Aulaye le jeudi 5 avril à 16h.**

---